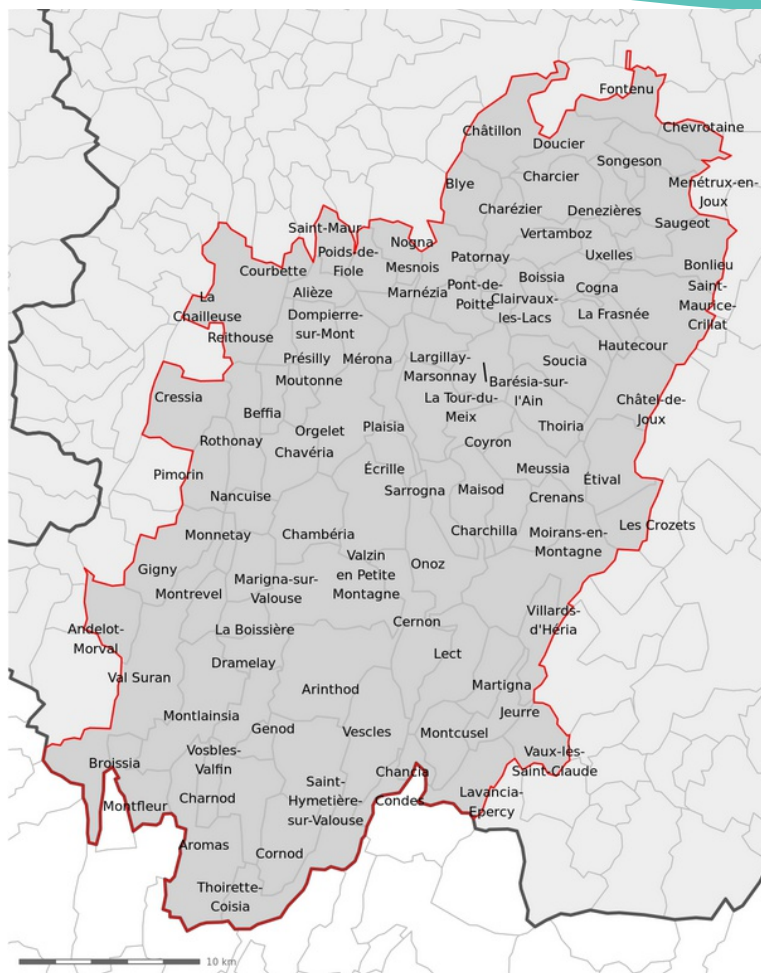


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ

SYNTHESE AGRICULTURE - RAA - 2020

D'après les fiches territoriales de la DRAAF



source : d'après IGN - ADMIN EXPRESS 2022

CHIFFRES CLES

Le recensement agricole en bref

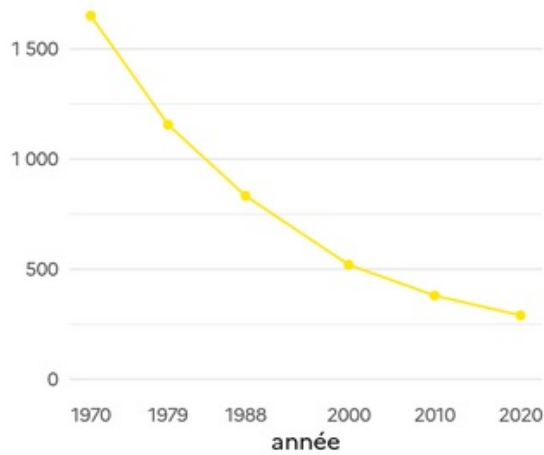
	2010	2020	évolution
nombre total d'exploitations	380	290	-23,7 %
SAU totale (ha)	32 109	33 031	2,9 %
SAU moyenne (ha)	84,5	113,9	34,8 %
PBS totale (k€)	43 550	42 427	-2,6 %
total UGB	30 940	29 509	-4,6 %
travail total (ETP)	580,1	531,0	-8,5 %
nombre de chefs d'exploitation ¹	535	442	-17 %
↳ dont femmes	22 %	26 %	+3 points
âge moyen des chefs d'exploitation ¹	48	47	-1 an

¹chefs d'exploitations, coexploitants

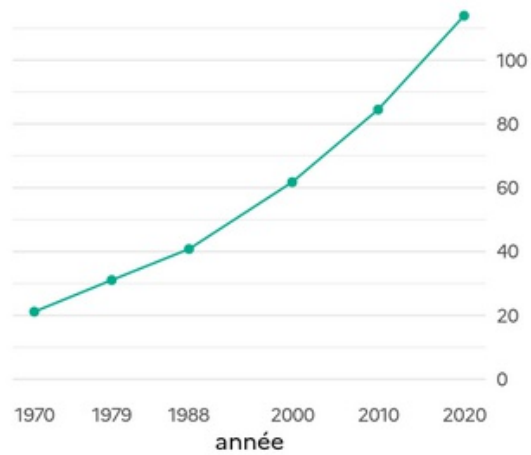
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
 s : secret statistique
 - : pas de données

Nombre d'exploitations et SAU moyenne

nombre d'exploitations



SAU moyenne en ha



source : Agreste – recensements agricoles 1970-2020

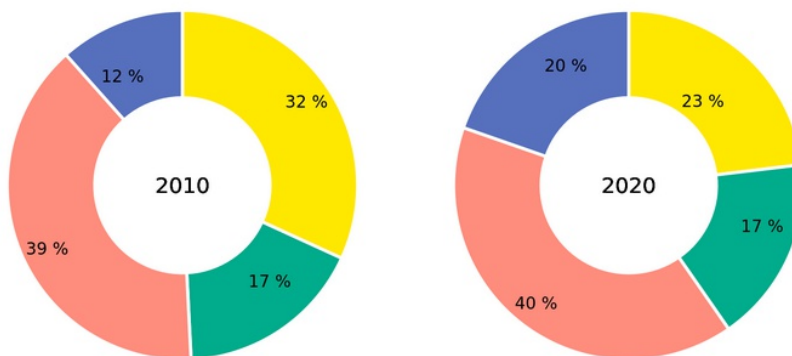
STRUCTURE DES EXPLOITATIONS

Dimension économique

	exploitations		SAU (ha)		UGB		ETP		PBS (k€)
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
total exploitations	380	290	32 109	33 031	30 940	29 509	580	531	42 427
microexploitations	121	67	1 283	1 145	649	428	65	51	494
petites	66	50	4 458	3 927	3 236	2 427	90	72	2 750
moyennes	149	116	17 145	15 030	17 075	13 970	293	235	19 891
grandes	44	57	9 223	12 930	9 981	12 684	132	174	19 293

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
 s : secret statistique
 - : pas de données

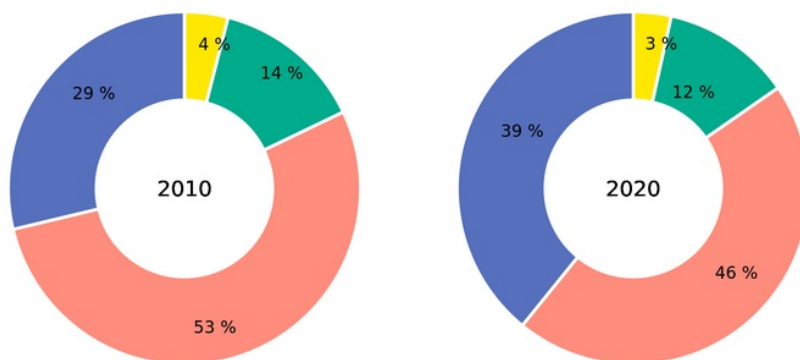
Nombre d'exploitations
 CC Terre d'Émeraude Communauté



dimension économique ■ microexploitations ■ petites ■ moyennes ■ grandes

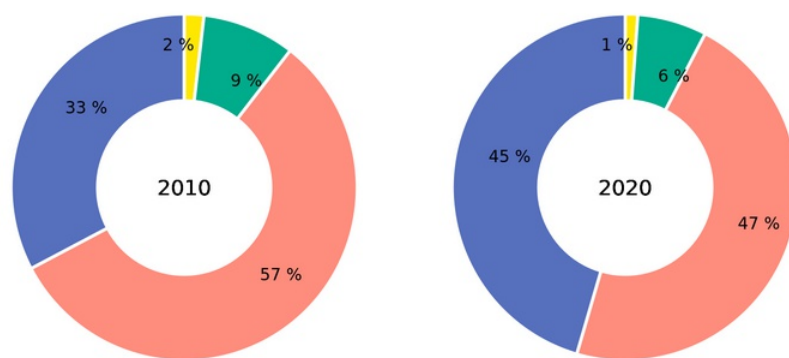
source : Agreste – recensements agricoles 2010-2020

SAU
CC Terre d'Émeraude Communauté



dimension économique ■ microexploitations ■ petites ■ moyennes ■ grandes
source : Agreste - recensements agricoles 2010-2020

PBS
CC Terre d'Émeraude Communauté



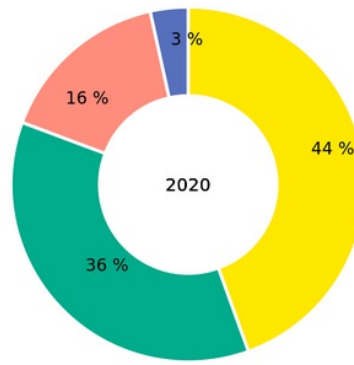
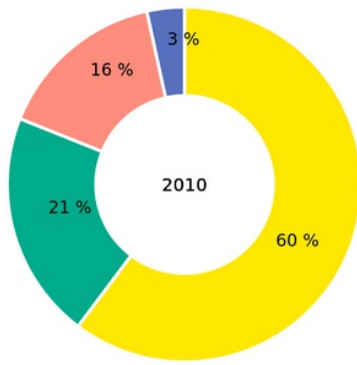
dimension économique ■ microexploitations ■ petites ■ moyennes ■ grandes
source : Agreste - recensements agricoles 2010-2020

Statut juridique

	exploitations		SAU (ha)		UGB		ETP		PBS (k€)
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
total exploitations	380	290	32 109	33 031	30 940	29 509	580	531	42 427
exploitations individuelles	229	129	10 564	7 780	8 794	5 655	223	158	7 624
GAEC	79	105	13 628	19 095	13 627	18 460	224	288	27 458
EARL	59	46	7 280	5 834	7 359	5 207	112	74	7 157
autres statuts	13	10	637	323	1 160	187	21	11	188

source : Agreste - recensements agricoles 2010 et 2020
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
s : secret statistique
- : pas de données

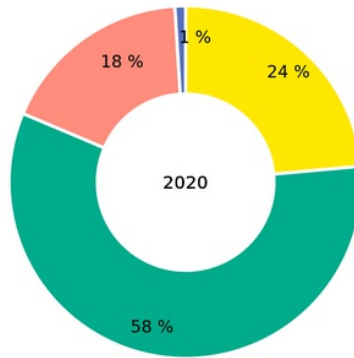
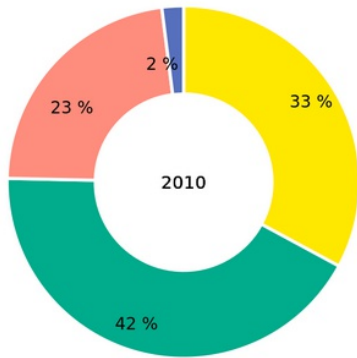
Nombre d'exploitations
CC Terre d'Émeraude Communauté



statut juridique exploitations individuelles GAEC EARL autres statuts

source : Agreste - recensements agricoles 2010-2020

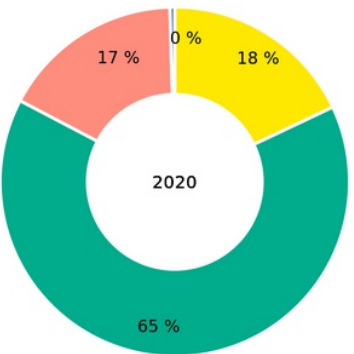
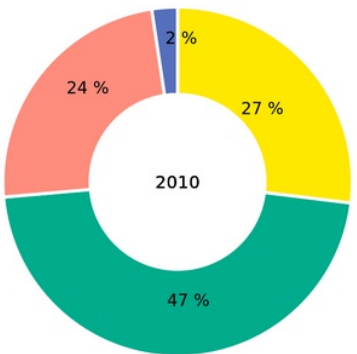
SAU
CC Terre d'Émeraude Communauté



statut juridique exploitations individuelles GAEC EARL autres statuts

source : Agreste - recensements agricoles 2010-2020

PBS
CC Terre d'Émeraude Communauté



statut juridique exploitations individuelles GAEC EARL autres statuts

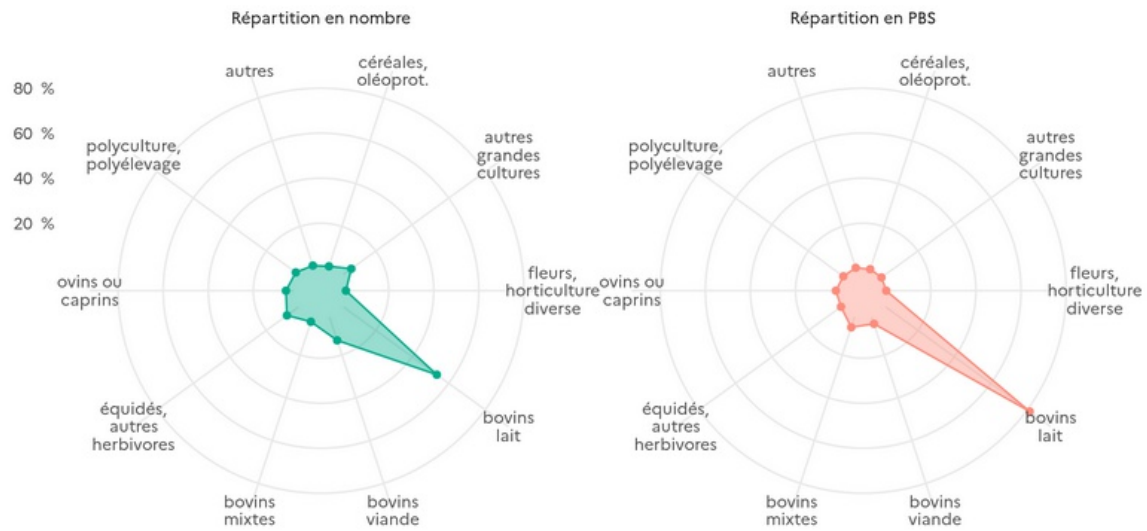
source : Agreste - recensements agricoles 2010-2020

Orientation technico-économique (OTEX)

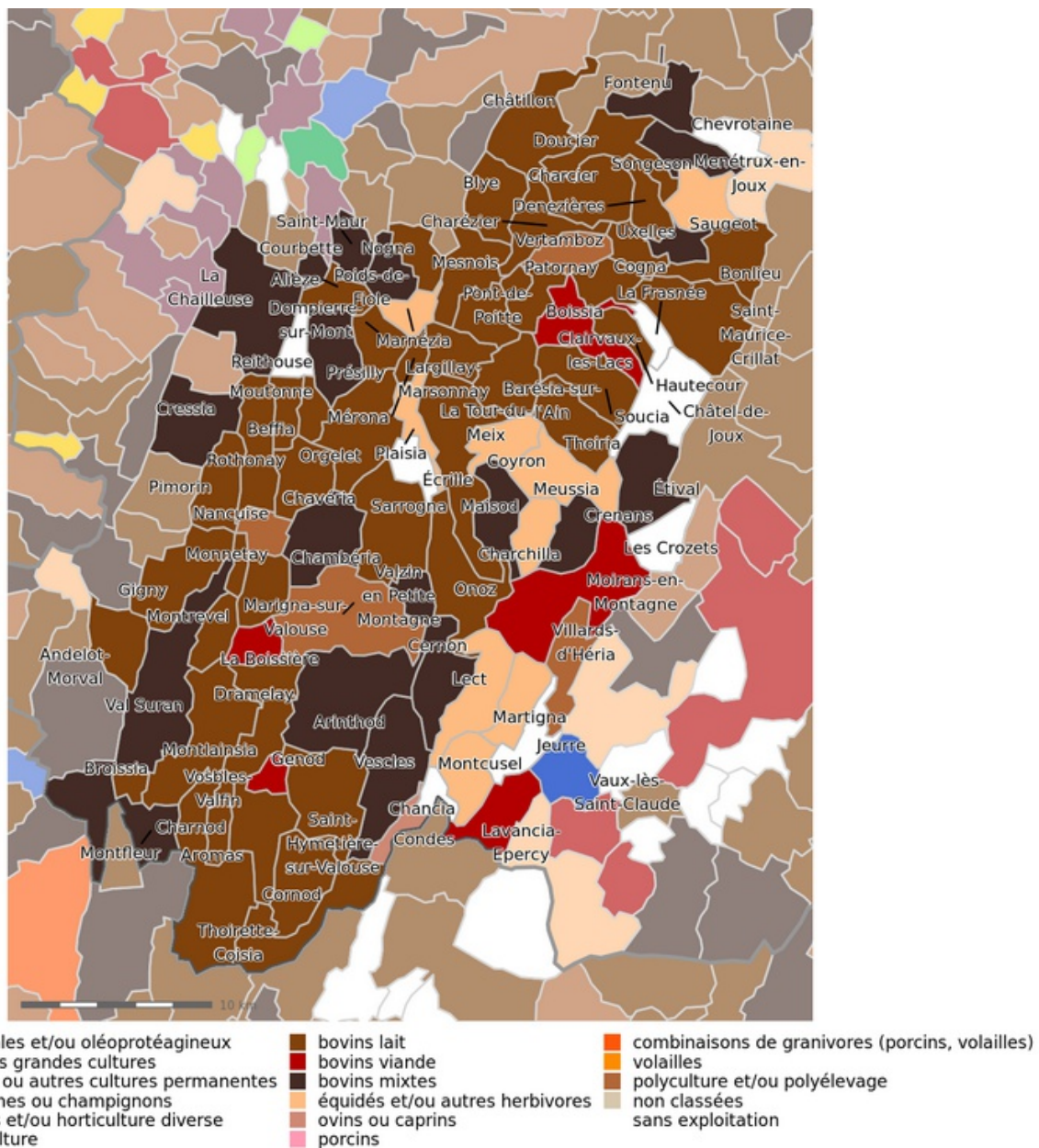
	exploitations		SAU (ha)		UGB		ETP		PBS (k€)
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
total exploitations <i>dont</i>	380	290	32 109	33 031	30 940	29 509	580	531	42 427
céréales et/ou oléoprotéagineux	s	4	s	61	0	s	s	5	22
autres grandes cultures	11	19	148	266	0	0	6	10	12
fruits ou autres cultures permanentes	s	–	s	–	s	–	s	–	–
légumes ou champignons	–	s	–	s	–	s	–	s	s
fleurs et/ou horticulture diverse	s	3	s	20	s	0	s	4	96
viticulture	s	–	s	–	0	–	s	–	–
bovins lait	182	154	23 580	23 679	22 347	22 014	392	370	34 471
bovins viande	41	38	2 832	3 874	2 405	3 148	40	39	2 324
bovins mixtes	14	13	2 429	2 291	2 716	2 424	33	24	3 015
équidés et/ou autres herbivores	53	25	1 578	1 631	989	880	47	36	915
ovins ou caprins	28	16	872	1 048	617	872	24	25	898
porcins	3	s	s	s	1 029	s	4	s	s
combinaisons de granivores (porcins, volailles)	4	–	s	–	366	–	6	–	–
volailles	4	s	22	s	60	s	4	s	s
polyculture et/ou polyélevage	34	11	289	30	409	5	20	11	377
non classées	–	s	–	s	–	s	–	s	s

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
 s : secret statistique
 – : pas de données

Orientation technico-économique CC Terre d'Émeraude Communauté



source : Agreste – recensement agricole 2020



source : Agreste – recensement agricole 2020
fond carto. : d'après IGN – ADMIN EXPRESS 2022

MAIN D'OEUVRE ET DEVENIR DES EXPLOITATIONS

Main d'oeuvre des exploitations

	nombre d'actifs			volume de travail (ETP)		
	2010	2020	évolution	2010	2020	évolution
main d'oeuvre totale¹	1 092	697	-36 %	580	531	-8 %
chefs d'exploitations, coexploitants	535	442	-17 %	440	407	-8 %
└ dont coexploitants familiaux	137	138	1 %	127	135	6 %
main d'oeuvre familiale²	192	80	-58 %	76	46	-40 %
salariés permanents ³	64	91	42 %	39	61	55 %
sous-total main d'oeuvre permanente	791	613	-23 %	556	514	-8 %
saisonniers et salariés occasionnels	301	84	-72 %	24	17	-28 %

¹ hors prestations de services : ETA, CUMA, autres prestations

² membres de la famille travaillant de manière permanente (au moins 8 mois sur l'année à temps partiel ou à temps complet) hors coexploitants ou associés actifs familiaux

³ hors famille

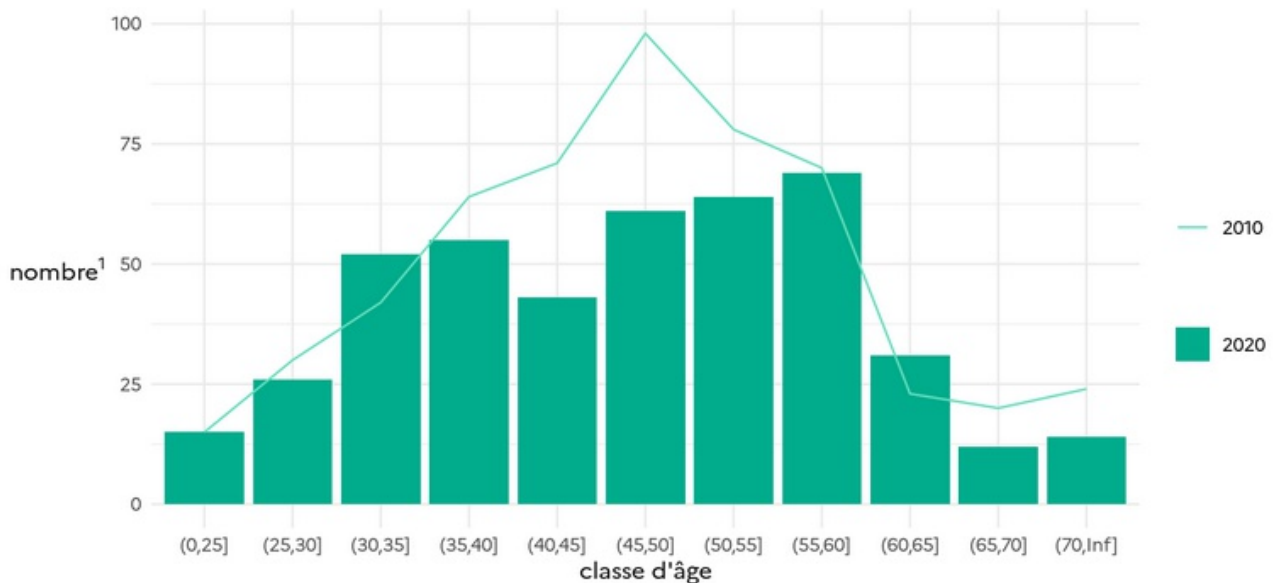
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes

s : secret statistique

- : pas de données

Age des chefs d'exploitations



¹ chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

Devenir des exploitations

Devenir de l'exploitation dans les trois prochaines années dans le cas où le chef d'exploitation, ou le plus âgé des exploitants, a plus de 60 ans.

	exploitations		SAU (ha)	
	2020	part	2020	part
nombre d'exploitations non concernées	237	82 %	28 361	86 %
total d'exploitations concernées	53	18 %	4 671	14 %
dont :	-	-	-	-
pas de départ du chef ou coexploitant envisagé dans l'immédiat	21	7 %	1 414	4 %
reprise par un coexploitant, un membre de la famille ou un tiers	11	4 %	1 973	6 %
ne sait pas	16	6 %	942	3 %
disparition au profit de l'agrandissement d'une ou plusieurs autres exploitations	s	s	s	s
disparition des terres au profit d'un usage non agricole	s	s	s	s

source : Agreste – recensement agricole 2020
 champ : sièges dans le territoire
 s : secret statistique
 - : pas de données

SURFACES AGRICOLES

Surfaces cultivées

	exploitations en ayant		surfaces (ha)		dont surface en AB en 2020			surface irriguée (ha)	
	2010	2020	2010	2020	en ayant	ha	part en %	2010	2020
total SAU dont	370	286	32 109	33 031	48	5 845	18 %	2	9
céréales	186	146	2 908	2 456	25	365	15 %	0	s
oléagineux	3	11	40	105	s	s	s	0	s
protéagineux et légumes secs pour leur graine	5	7	14	59	3	23	39 %	0	s
plantes à fibres et plantes industrielles diverses	0	0	0	0	0	s	s	0	s
plantes à parfum, aromatiques, médicinales	3	3	0	1	3	1	100 %	s	s
pommes de terre	5	8	1	1	4	1	49 %	s	s
légumes frais, plants de légumes, melons ou fraises	5	5	2	3	4	2	92 %	1	2
fourrages annuels ¹	52	40	298	235	9	39	17 %	0	s
prairies ²	361	283	28 826	30 140	47	5 395	18 %	0	s
fleurs et plantes ornementales	0	0	0	0	0	s	s	0	s
vignes	s	s	s	s	0	s	s	0	s
cultures fruitières	3	s	0	0	0	s	s	0	s
jachères	3	4	9	21	s	s	s	-	s

¹maïs fourrage et ensilage, plantes sarclées fourragères, légumineuses fourragères annuelles pures (hors luzerne) ou en mélange (y. c. avec des céréales)

²prairies artificielles (dont luzerne), prairies temporaires, prairies permanentes productives et peu productives, bois pâturés (uniquement en 2020)

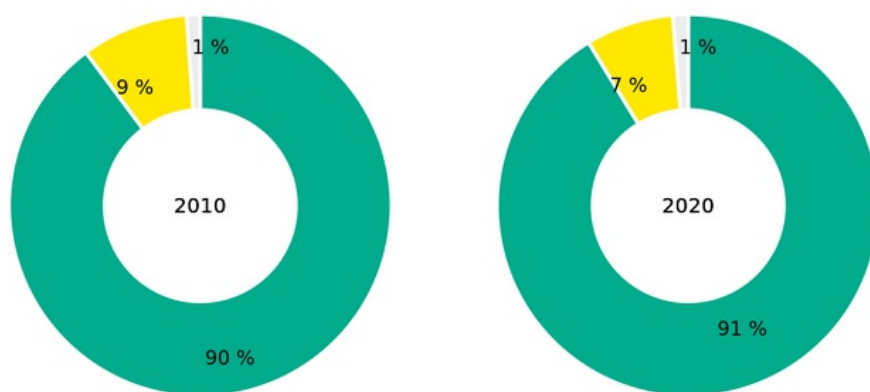
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes

s : secret statistique

- : pas de données

Répartition des cultures principales



■ céréales ■ prairies ■ autres
 prairies : prairies artificielles (dont luzerne), prairies temporaires, prairies permanentes productives et peu productives, bois pâturés (uniquement en 2020).
 source : Agreste - recensements agricoles 2010 et 2020

CHEPTELS

Effectifs par catégorie de cheptels

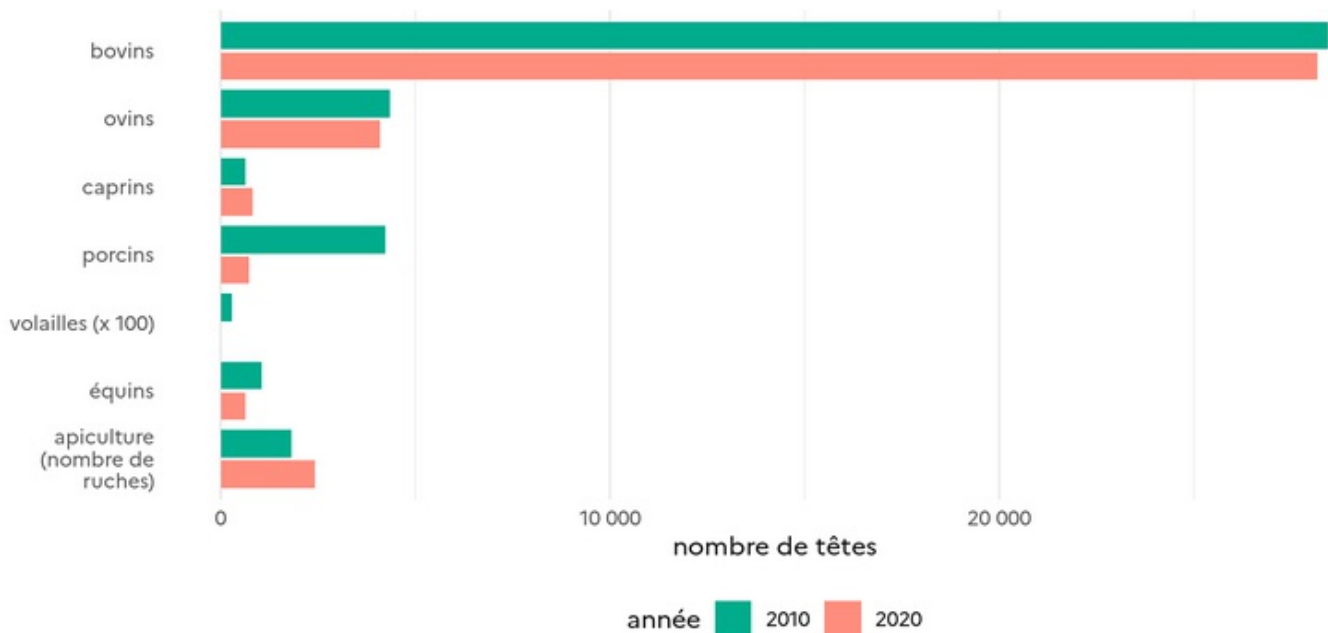
	exploitations en ayant		cheptel (têtes)		cheptel (UGB)		exploitations ayant un cheptel en AB
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
total ensemble du cheptel	364	263	-	-	30 940	29 509	41
total bovins	258	217	28 451	28 172	27 312	27 855	32
vaches laitières	199	169	9 900	10 118	14 355	14 671	23
vaches allaitantes	96	77	1 659	2 312	1 493	2 081	-
total ovins	61	21	4 358	4 093	703	601	6
brebis mères laitières	s	s	s	s	s	s	0
brebis mères allaitantes	55	18	3 495	2 511	594	427	6
total caprins	28	15	640	830	154	212	3
chèvres	25	15	433	616	130	185	-
total équins	112	57	1 062	647	969	649	13
juments selle	51	25	284	79	256	71	-
juments lourdes	45	20	180	79	180	79	-
total porcins	16	10	4 239	722	1 335	178	s
truies ¹	s	4	s	91	s	19	-

total volailles	76	10	28 044	1 129	353	14	2
poules pondeuses d'œufs de consommation	72	8	1 168	590	16	8	2
poulets de chair et coqs	37	3	18 983	401	209	4	s
lapines mères	41	s	690	s	115	s	s
apiculture (nombre de ruches)	35	9	1 813	2 428	–	–	s

[†] truies-mères et cochettes

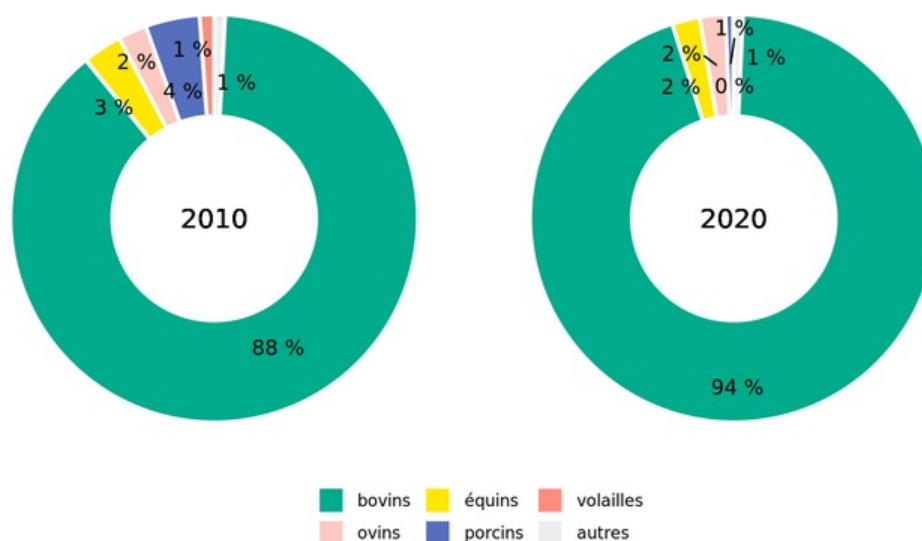
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
 s : secret statistique
 – : pas de données

Répartition des cheptels par catégorie



source : Agreste – recensement agricole 2010 et 2020

Répartition des cheptels en UGB



source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

DEMARCHE DE VALORISATION

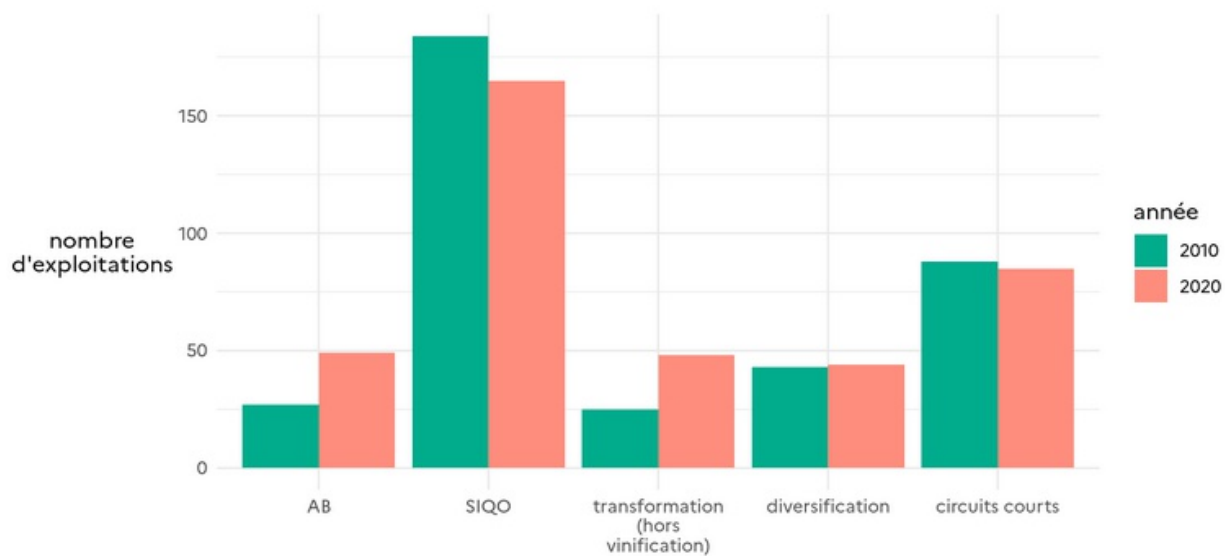
Signes de qualité, diversification et circuits courts

exploitations en ayant	2010	2020	évolution 2020/2010	part en 2020 (%)
nombre total d'exploitations	380	290	-24 %	100 %
agriculture biologique	27	49	81 %	17 %
autres signes officiels de qualité (yc vin et hors bio) <i>dont</i>	184	165	-10 %	57 %
AOP	183	161	-12 %	56 %
IGP	s	25	s	9 %
Label rouge	s	s	s	s
activités de transformation (hors vinification à la ferme) <i>dont</i>	25	48	92 %	17 %
transformation de lait	7	16	129 %	6 %
transformation ou découpe de viande	-	25	-	9 %
transformation de fruits et/ou légumes ¹	-	s	s	s
activités de diversification <i>dont</i>	43	44	2 %	15 %
travail à façon	24	20	-17 %	7 %
tourisme - hébergement - loisirs	16	14	-12 %	5 %
énergie renouvelable (pour la vente)	0	8	Inf	3 %
circuits courts (hors vin) <i>dont</i>	88	85	-3 %	29 %
vente directe (hors vin)	77	65	-16 %	22 %

¹ fleurs et plantes exclues en 2010

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes
 s : secret statistique
 - : pas de données

Nombre d'exploitations engagées dans une démarche de valorisation



source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

Part des exploitations engagées dans une démarche de valorisation



source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

Présentation des sources et indicateurs associés

Liste des sources mobilisées :

Agreste – Recensement agricole 2020
IGN – ADMIN EXPRESS
Insee – Code officiel géographique

Agreste – Recensement agricole 2020

La source en bref

Le recensement agricole permet d'avoir une vision précise et exhaustive de l'agriculture à une échelle géographique fine et d'en analyser ses évolutions. Sont interrogées l'ensemble des exploitations agricoles, à savoir toute unité économique répondant aux critères suivants :

- avoir une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
- atteindre une dimension minimale, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache, 6 brebis mères...) ;
- avoir une gestion courante indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirène ou d'un identifiant de demande d'aide de la politique agricole commune (PAC) présume de l'indépendance de gestion.

Le recensement agricole de 2020 s'est déroulé d'octobre 2020 à avril 2021. Les résultats portent sur la campagne agricole 2019-2020. Il fait suite aux recensements de 1970, 1979, 1988, 2000 et 2010. C'est la plus importante opération statistique du ministère de l'agriculture, avec plus de 400 000 exploitations enquêtées en 2020.

Indications sur les indicateurs présentés

- La production brute standard (PBS), par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations.

Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques : « micro » (moins de 25 000 euros de PBS), « petite » (entre 25 000 et 100 000 euros), « moyenne » (plus de 100 000 euros) voire « grande » (plus de 250 000 euros).

La contribution de chaque culture et cheptel à la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (ou orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS est générée par cette production.

Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019.

Pour plus d'informations, voir sur Agreste le site de la statistique agricole / PBS

- Un équivalent temps plein (ETP) correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière soit 225 jours par an.

- L'unité de gros bétail (UGB) est utilisée pour comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. À chaque type d'animal est attribué un coefficient basé sur ses besoins alimentaires. L'UGB mentionnée dans cette publication est celle tous aliments (UGBTA) et compare les animaux selon leur consommation totale (herbe, fourrage et concentrés). Par exemple, une vache laitière a un coefficient de 1,45 alors qu'une poule pondeuse a un coefficient de 0,014.

IGN – ADMIN EXPRESS

La source en bref

Le produit ADMIN EXPRESS est une base de données bidimensionnelle décrivant le découpage administratif du territoire métropolitain et des départements et régions d'outre-mer. Il permet d'effectuer des croisements avec d'autres sources de données dans le but de construire des représentations thématiques du territoire. Il est actualisé en général mensuellement. L'IGN diffuse une version compatible avec le COG, utilisée ici. La géométrie des limites administratives a été simplifiée afin d'alléger le rendu.

Indications sur les indicateurs présentés

Le découpage retenu dans cette fiche est le découpage compatible avec le COG 2022. Pour plus d'informations, voir sur le site Géoservices de l'IGN

Insee – Code officiel géographique

La source en bref

La table de passage annuelle liste l'ensemble des communes présentes dans la dernière géographie disponible (codes géographiques et libellés) et leur correspondance dans toutes les géographies depuis 2003, au gré des fusions et scissions de commune qui ont pu se réaliser. Cette table de passage permet de gérer les données selon les millésimes et la géographie communale associée. Cela rend possible également des comparaisons de données entre différentes années.

Pour plus d'informations, voir sur le site de l'Insee

Liste des communes

Alièze (39007), Andelot-Morval (39010), Arinthod (39016), Aromas (39018), La Chailleuse (39021), Barésia-sur-l'Ain (39038), Beffia (39045), Blye (39058), Boissia (39061), La Boissière (39062), Bonlieu (39063), Broissia (39080), Cernon (39086), Chambéria (39092), Chancia (39102), Charchilla (39106), Charcier (39107), Charézier (39109), Charnod (39111), Châtel-de-Joux (39118), Châtillon (39122), Chavéria (39134), Saint-Hymetière-sur-Valouse (39137), Chevrotaine (39143), Clairvaux-les-Lacs (39154), Cognas (39156), Condes (39163), Cornod (39166), Courbette (39168), Coyron (39175), Crenans (39179), Cressia (39180), Les Crozets (39184), Denezières (39192), Dompierre-sur-Mont (39200), Doucier (39201), Dramelay (39204), Écrille (39207), Étival (39216), Fontenu (39230), La Frasnée (39239), Genod (39247), Gigny (39253), Hautecour (39265), Jeurre (39269), Montlainsia (39273), Largillay-Marsonnay (39278), Lavancia-Epercy (39283), Lect (39289), Valzin en Petite Montagne (39290), Maisod (39307), Marigna-sur-Valouse (39312), Marnézia (39314), Martigna (39318), Menétrux-en-Joux (39322), Mérona (39324), Mesnois (39326), Meussia (39328), Moirans-en-Montagne (39333), Monnetay (39343), Montcusel (39351), Montfleur (39353), Montrevel (39363), Moutonne (39375), Nancuisse (39380), Nogna (39390), Onoz (39394), Orgelet (39397), Patornay (39408), Pimorin (39420), Plaisia (39423), Poids-de-Fiole (39431), Pont-de-Poitte (39435), Présilly (39443),

Lien : <https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr>